



DÉPARTEMENT
DES ALPES-MARITIMES | 06

le mag'

LE MAGAZINE DU DÉPARTEMENT | HIVER 2020 | N°8



LE DÉPARTEMENT AU  DE VOTRE VIE !

DOSSIER :
INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

C'EST DE SAISON :
15 STATIONS DE SKI
MADE IN ALPES-MARITIMES

en partenariat avec

nice-matin



AVEC
mes démarches 06.fr

LOUIS SUIT SON DOSSIER SOCIAL
EN LIGNE
et en profite pour partager sa passion

LE DÉPARTEMENT AU  DE VOTRE VIE !



SOMMAIRE



Magazine édité par le Département des Alpes-Maritimes - Janvier 2020
Directeur de la publication : Elodie Lacroix
Contact : lemag@departement06.fr
Photo couverture : Département
Impression : Riccobono
115 chemin des Valettes - 83490 Le Muy
ISSN : 2608-1741
Dépôt légal : mars 2018
Informations papier : 0% de fibres recyclées

Vous recevez le Mag' dans le cadre de votre abonnement à l'Info 06 qui est désormais remplacé par la présente publication.

Pour vous désabonner, vous pouvez vous adresser par email à : lemag@departement06.fr ou par voie postale à Conseil départemental des Alpes-Maritimes - Direction de la Communication Abonnement Mag' - B.P. n° 3007 - 06201 Nice Cedex 3

Conformément à la loi « Informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Vous pouvez également définir le sort de vos données après votre décès en vous adressant par voie postale au Délégué à la Protection des Données - Conseil départemental des Alpes-Maritimes - B.P. n° 3007 - 06201 Nice Cedex 3 .

Pour les non et mal voyants, le Mag' est disponible en version sonore sur le site du Département et en CD envoyé par voie postale sur demande auprès du contact : lemag@departement06.fr

DÉPARTEMENT 3.0

Vu sur les réseaux sociaux p. 4

Le mot de la Rédaction p. 5

ÇA S'EST PASSÉ

À retenir dans l'actualité du Département p. 6-7

C'EST DE SAISON

Etoile des neiges p. 8-9

DOSSIER

LES ALPES-MARITIMES, TERRE D'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE p. 10-13

DOSSIER SPÉCIAL

2020, priorité au GREEN Deal p. 14 -15

ENVIRONNEMENT

Les bons gestes de l'hiver p. 16

DÉCRYPTAGE

Oui, les Alpes-Maritimes sont une terre d'agriculture p. 17

PLEIN CADRE

Maison de l'Intelligence Artificielle p. 18-19

LE DÉPARTEMENT INVESTIT POUR VOUS

Des routes sûres en hiver p. 20

Un Département solidaire auprès des sinistrés des intempéries p. 21

À VOS CÔTÉS

Un Département solidaire et inclusif p. 22-23

RENCONTRES

Nos talents d'ici et d'ailleurs p. 24-25

À LA DÉCOUVERTE

Le citron de Menton, l'or en pulpe p. 26-27

IL ÉTAIT UNE FOIS

Annexion du Comté de Nice à la France : 160 ans d'histoire p. 28-29

IDÉES SORTIES

À vos agendas ! p. 30-32

TRIBUNES

La parole est à... p. 33

DÉTENTE

À vos fourneaux p. 34



▶ VU SUR LES RÉSEAUX...

#LOVEVELO06

2020 marque un nouveau cycle pour le vélo dans les Alpes-Maritimes avec un événementiel intense et diversifié. #LoveVélo06



#OUTDOORFESTIVAL06

Êtes-vous prêts à vivre l'expérience des sports de nature made in Côte d'Azur ? L'Outdoor Festival 06, c'est du 30 avril au 3 mai 2020.



REPOST



Le #Département06 vous souhaite un bon dimanche


COVOITURAGE


Aujourd'hui le #Département06 est fier d'inaugurer la nouvelle aire de covoiturage de Peymeinade, la 3^e en 3 ans dans le pays grasseois, territoire pilote en la matière. Proposer une alternative à la voiture en multipliant les sites de covoiturage et en développant les mobilités "douces" constitue un des axes majeurs du #GREENDeal 2020. La création de ce parking comprenant 69 places dont 2 à rechargement électrique, 2 PMR, 24 places vélos et 10 pour les deux-roues, est donc la concrétisation de cette volonté. Réalisée en partenariat avec la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse et la commune de Peymeinade, cette opération est le fruit d'une belle coopération au service de l'environnement.





A TRÈS VITE !


Sur notre site internet
www.departement06.fr
ou sur nos réseaux sociaux

 @departement06

 @departement06

 @AlpesMaritimes

 @Département des Alpes Maritimes

 Pour recevoir la newsletter du Département : rendez-vous sur www.departement06.fr
Retrouvez la version e-magazine du Mag' avec des contenus enrichis, + de liens et + de vidéos,
sur www.departement06.fr dans la rubrique " Votre Département "



Le mot de la Rédaction



La Rédaction du Mag' vous souhaite, avant toute chose, une belle et heureuse année 2020 à vous et vos proches.

L'année qui s'ouvre est celle des projets innovants et des initiatives optimistes à l'image de notre collectivité pleine d'ambitions pour faire des Alpes-Maritimes un territoire tourné vers l'avenir tant sur le plan environnemental avec le GREEN Deal, dont 16 actions concrètes seront mises en œuvre dès 2020, que numérique avec le SMART Deal.

Au cœur de ce Mag', vous pourrez découvrir la constellation de projets développés autour de l'Intelligence Artificielle, défi majeur des prochaines décennies, plaçant le Département au cœur d'un véritable écosystème avec l'ouverture d'une Maison de l'Intelligence Artificielle à Sophia Antipolis.

Si la collectivité départementale s'engage pour l'avenir, elle n'en oublie pas pour autant la solidarité humaine et territoriale comme en témoigne le développement toujours plus poussé du portail « Mes Démarches 06 » mais encore la nouvelle baisse de la taxe foncière sur les propriétés bâties permettant de rendre 30 millions d'euros supplémentaires aux contribuables azuréens.

Enfin, la collectivité n'oublie pas ses racines. Alors que le Département tiendra un stand au Salon International de l'Agriculture de Paris pour présenter toute la richesse des produits du terroir, la Rédaction fait le point sur les nombreuses actions déployées par la collectivité pour soutenir les agriculteurs locaux.

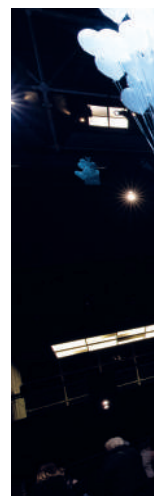
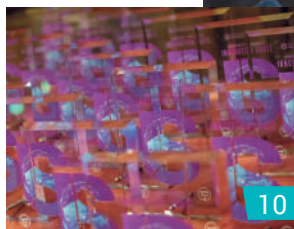
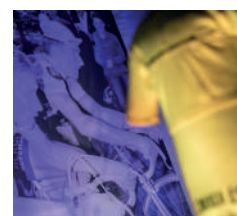
Ce premier numéro 2020 est à l'image de l'année que nous souhaitons pour les Alpes-Maritimes et les Maralpins : dynamique, remplie de projets et de réalisations pour un développement harmonieux et responsable du territoire.

Très belle année 2020 à toutes et à tous !

ÇA S'EST PASSÉ

DE OCTOBRE À DÉCEMBRE

À RETENIR DANS L'ACTUALITÉ
DU DÉPARTEMENT





1. Spectacle des Celtic Legends à l'occasion de la 6^e Journée Départementale des Seniors
2. Visite du futur Centre d'Incendie et de Secours de Saint-Laurent-du-Var
3. Sensibilisation aux gestes qui sauvent auprès des élèves de CE2 à CM2 de l'école de Touët-sur-Var
4. Dans le cadre de la loi EGALIM, mise en place d'un dispositif de lutte contre le gaspillage alimentaire au collège Alphonse Daudet
5. Hommage à Raymond Poulidor lors de la grande soirée Vélo et grande soirée Trail au musée national du Sport
6. Lancement de la 35^e campagne des Restos du Coeur
7. Présentation du laser femtoseconde au service d'ophtalmologie du Centre Hospitalier d'Antibes, lauréat de l'appel à projets santé 2010
8. Les agents du Département sur le terrain suite aux intempéries des 23 et 24 novembre 2019
9. Lancement de l'Observatoire des Impacts Technologiques Économiques et Sociétaux de l'Intelligence Artificielle
10. Cérémonie de remise des prix du 11^e Appel à Projet Santé AAPS
11. Lancement de l'Institut 3IA Côte d'Azur en clôture de la 2^e édition du SophIA Summit
12. A l'occasion des 40 ans du Parc National du Mercantour, Exposition Mercantour à l'espace Lympia
13. Cérémonie de remerciements à l'ensemble des personnels mobilisés durant les intempéries des 23-24 novembre et 1^{er} décembre 2019
14. Arrivée de la ligne 2 du tramway au port de Nice
15. 15^e édition du festival C'est pas classique



Étoiles des neiges

Auron, Valberg, la Colmiane, des noms qui évoquent le Mercantour, la montagne, identité des Alpes-Maritimes.

Ces lieux privilégiés accueillent les trois écoles départementales de montagne qui proposent des séjours en classe découverte tout au long de l'année.

Partir en classe découverte est une expérience unique. Elle est propice à l'épanouissement de l'enfant, au développement de comportements différents et à l'acquisition de nouveaux savoirs. Elle est aussi l'occasion de découvrir le patrimoine montagnard des Alpes-Maritimes et de prendre conscience de sa fragilité et de sa nécessaire protection. Enfin, les enfants peuvent pratiquer de nombreuses activités sportives de plein air, être initiés ou confirmés dans la pratique du ski. En fin de séjour, les élèves peuvent passer les tests traditionnels selon leur niveau : ourson, étoile, flèche ou chamois.

QUI PEUT S'INSCRIRE ?

Les séjours en colonies sont ouverts à tous les enfants hors périodes scolaires, domiciliés dans le département des Alpes-Maritimes, ayant plus de 6 ans et moins de 13 ans à la date du début du séjour.

Dates d'ouverture, inscriptions et tarifs en ligne : ecoles.departement06.fr



3

écoles des neiges :
Auron, La Colmiane et Valberg



659

enfants de 6/13 ans accueillis en 2019
pour des séjours en colonies de vacances



299

classes découvertes accueillies
en 2018/2019, soit 7 900 enfants



Des jeunes bien équipés

2600 enfants d'écoles primaires et 918 collégiens reçoivent chaque année un équipement de ski complet, révisé et réglé par une équipe départementale. En ski nordique, 311 enfants de primaire et 169 collégiens bénéficient de matériel mis à leur disposition dans les centres de ski nordique. Le temps de leur séjour, les Écoles des neiges prêtent également aux enfants skis, bâtons, chaussures et casques.



La parole à... Julien Nicoletta,
directeur de l'ESF Valberg-Beuil

3 ANS, LE BON ÂGE POUR DÉBUTER

3 ans est un bon âge pour démarrer le ski. Cours individuel ou collectif, tout dépend de l'enfant. Certains préfèrent avoir l'attention portée sur eux, d'autres n'ont aucun problème à être en groupe. Un cours particulier dure 1 h, et un cours collectif entre 2 h et 2h30. Pour les parents qui souhaitent apprendre eux-mêmes le ski à leurs enfants, nous leur conseillons de ne pas dépasser les 45 minutes. Avant d'apprendre à glisser ou à s'arrêter en chasse-neige, les élèves doivent évoluer sur du plat

et apprendre à marcher sans croiser les skis, à tomber et se relever... Il faut que ce soit ludique. Dans notre club Piou-Piou, nous avons mis en place une pédagogie avec des structures adaptées pour que les élèves évoluent sans qu'ils aient l'impression de faire un exercice. Et bien sûr, il est important de bien les couvrir et de les faire boire régulièrement.

Cet hiver, profitez des 15 stations de ski

MADE IN



L'AUDIBERGUE - LA MOULIÈRE

- Entre 1400 m et 1900 m d'altitude
- 28 km de pistes : 23 pistes et 7 remontées mécaniques
- Plus d'infos : www.stations-greolieres-audibergue.com

LA COLMIANE

- Entre 1400 m et 1800 m d'altitude
- 30 km de pistes : 20 pistes et 8 remontées mécaniques
- Le + : la tyrolienne géante
- Plus d'infos : www.puremontagne.fr

GRÉOLIÈRES - LES-NEIGES

- Entre 1400 m et 1800 m d'altitude
- 30 km de pistes : 20 pistes, 11 remontées mécaniques, et 5 pistes de ski de fond
- Plus d'infos : www.stations-greolieres-audibergue.com

ISOLA 2000

- Entre 1810 m et 2600 m d'altitude
- 120 km de pistes : 45 pistes et 20 remontées mécaniques
- Plus d'infos : www.isola2000.com

AURON

- Entre 1150 m et 2450 m d'altitude
- 130 km de pistes : 46 pistes et 19 remontées mécaniques
- Plus d'infos : www.auron.com

VALBERG

- Entre 1500 m et 2000 m d'altitude
- 90 km de pistes : 56 pistes et 23 remontées mécaniques
- Nouveauté : 2 tapis roulants au départ du front de neige du Garbeuil
- Plus d'infos : www.valberg.com

BEUIL-LES-LAUNES

- Entre 1400 m et 1700 m d'altitude
- Partage son domaine skiable avec sa voisine Valberg avec 14 pistes de ski alpin ainsi que 3 pistes de ski de fond totalisant 25 km

ROUBION

- Entre 1400 m et 1900 m d'altitude
- 30 km de pistes : 20 pistes et 6 remontées mécaniques
- Le + : le VTT sur neige
- Plus d'infos : www.roubion.com

TURINI CAMP D'ARGENT

- Entre 1700 m et 1900 m d'altitude
- 4 km de pistes : 5 pistes desservies par 3 remontées mécaniques
- Plus d'infos : www.puremontagne.fr

VAL PELENS

- Entre 1500 m et 1800 m d'altitude
- 3 km de pistes : 7 pistes et 2 remontées mécaniques
- Plus d'infos : www.guillaumes.fr

CAILLE

- 1150 m d'altitude
- 6 pistes de ski de fond totalisant 26 km
- Plus d'infos : www.ville-caille.net

CASTÉRINO

- 1550 m d'altitude
- 3 pistes de ski de fond totalisant 13 km
- Plus d'infos : www.tendemerveilles.com

ESTENC

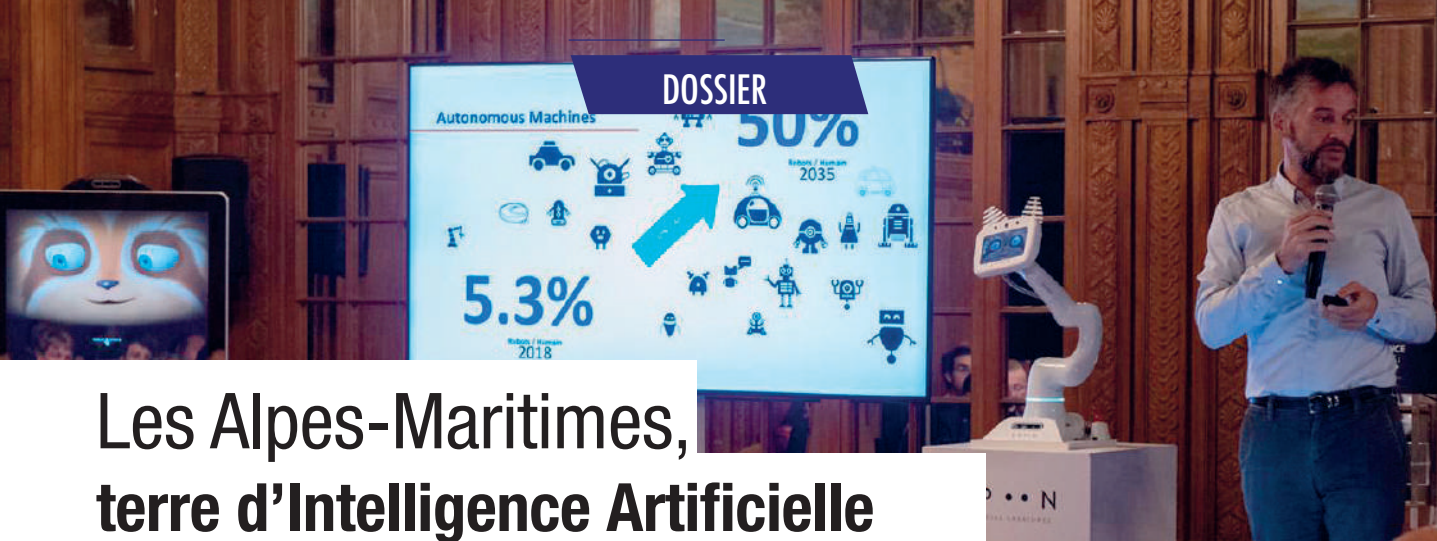
- 1800 m d'altitude
- 12 km de pistes de ski de fond dont 3 pistes
- Plus d'infos : www.entraunes.fr

LE BORÉON

- Entre 1500 m et 1800 m d'altitude
- 20 km de pistes de ski de fond et 10 km d'itinéraires raquettes balisés
- Le + : la cascade de glace avec 4 faces de 18m de hauteur
- Plus d'infos : www.puremontagne.fr

SAINT-DALMAS- LE-SELVAGE

- 1500 m d'altitude
- 4,5 km de pistes de ski de fond et 50 km d'itinéraires de raquettes balisés
- Plus d'infos : www.saintdalmasleselvage.com



Les Alpes-Maritimes, terre d'Intelligence Artificielle

Le monde d'aujourd'hui est en pleine transition, celle du numérique. Les nouvelles technologies et en particulier l'Intelligence Artificielle, transforment profondément nos quotidiens, nos modes de vie. Face à ce défi majeur et dans la continuité de sa politique SMART Deal, le Département des Alpes-Maritimes développe des projets autour de l'Intelligence Artificielle. Il joue un rôle clé dans l'écosystème IA du territoire avec l'ambition de porter une Intelligence Artificielle responsable et éthique où l'humain est au cœur des réflexions.

OUVERTURE DE LA 1^{RE} MAISON DE L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE DÉBUT 2020 À SOPHIA ANTIPOLIS



Ce lieu unique en France sera composé de 3 espaces : un showroom de 300 m² dédié à l'exposition qui pourra être visité grâce à un ou plusieurs parcours thématiques ; une training room qui hébergera des colloques, des formations et des séminaires et enfin d'un espace de co-working, « Lab », qui permettra aux start-up, aux entreprises, à la recherche et aux collectivités de se rassembler pour travailler sur des projets communs.

PARTENAIRES DU PROJET :

Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis, Chambre de Commerce et d'Industrie Nice Côte d'Azur, Université Côte d'Azur.

OBJECTIFS :



Informier la population sur les applications de l'I.A. (santé, éducation, tourisme...)



Sensibiliser et acculturer les jeunes générations



Favoriser la recherche et l'innovation en centralisant les données publiques et privées



© Marco Landi

Rencontre avec Marco Landi, Président du comité d'experts du SMART Deal

« La MIA va permettre de démocratiser l'Intelligence Artificielle »

À quoi servira la Maison de l'Intelligence Artificielle (MIA) ?

La MIA est une première, ça n'existe pas ailleurs. Avant tout, elle servira à informer et expliquer au grand public ce qu'est en réalité l'Intelligence Artificielle. Elle accueillera les collégiens pour les préparer au monde du numérique. Elle hébergera de jeunes créateurs d'entreprise et les soutiendra dans leur projet. Ce sera un espace ouvert avec des parcours qui expliqueront l'impact de l'IA dans le monde de la santé, du travail, de l'éducation et du changement climatique. En parallèle, nous allons aussi organiser dès le mois de mars 2020 des nouvelles conférences dans le cadre des #IAdates dans les grandes villes du département.

Comment va-t-elle évoluer ?

La MIA sera en liaison avec d'autres instituts et entreprises. L'objectif est que d'ici 3 ou 4 ans, nous élargissions le concept de « maison » à celui de « Cité » de l'Intelligence Artificielle.

LE DÉPARTEMENT AU DE L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

3iA Côte d'Azur
Interdisciplinary Institute
for Artificial Intelligence

ÊTRE MOTEUR ET LEADER



Favoriser la recherche,
la formation et l'innovation



Favoriser l'attractivité
du territoire



Faire de la France un des
leaders mondiaux en
Intelligence Artificielle

IAA

OTESIA

CRÉATION DU 1^{ER} OBSERVATOIRE
SUR L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

PROMOUVOIR UNE INTELLIGENCE ARTIFICIELLE
RESPONSABLE & ÉTHIQUE



Réfléchir aux
conséquences de l'I.A. sur
les nouveaux métiers et les
nouveaux usages



Participer à la construction
d'une véritable déontologie
autour de l'I.A.



Aider et appuyer les
décisions des politiques
publiques

IS

APPEL À PROJETS
INNOVATION SANTÉ : L'I.A. AU CŒUR
DE LA MÉDECINE DE DEMAIN

AMÉLIORER LA SANTÉ DES MARALPINS



Participer au financement
d'équipements performants et
de technologies de pointe



Aider les projets santé
mettant en application
l'Intelligence Artificielle



Soutenir les équipes médicales
et scientifiques du département
pour développer la recherche en
innovations technologiques



#IADATES : DES CONFÉRENCES POUR UNE
INTELLIGENCE ARTIFICIELLE À LA PORTÉE DE TOUS

VULGARISER ET DÉMOCRATISER L'IA



Associer les citoyens dans la
compréhension de l'I.A.



Des conférences pour
expliquer avec pédagogie
l'Intelligence Artificielle



Sensibiliser le grand public
aux enjeux et perspectives de
l'I.A. dans différents domaines



PLUS D'INFORMATIONS SUR
DEPARTEMENT06.FR



électroencéphalographie portable développée
au centre de santé médical de l'IME Rossetti

L'IA au service de la santé

En pleine expansion, l'Intelligence Artificielle ouvre des perspectives prometteuses pour l'avenir. En 2019, le Département des Alpes-Maritimes a fait de l'intelligence artificielle la grande nouveauté de son 11^e appel à projets innovation/santé afin de mieux assister les cliniciens et les chercheurs dans les domaines de la cancérologie, de la perte d'autonomie ou encore des traitements des maladies chroniques. La preuve avec 3 projets ambitieux, lauréats de l'appel à projet innovation/santé 2019, au cœur de la médecine de demain.

1- OPTIMISER LA PRISE EN CHARGE DES PATIENTS ATTEINTS DE CANCER DU POUMON

Au CHU de Nice, l'équipe du professeur Paul Hofman planche sur un projet ambitieux : développer un logiciel d'Intelligence Artificielle capable de diagnostiquer le cancer du poumon, mais aussi d'en prédire l'évolution ainsi que la réponse du patient au traitement proposé. Pour cela, un scanner de lames de verre à haut débit va être acquis d'ici la fin 2020. Cet équipement de pointe permettra de produire des centaines de milliers d'images histologiques (coupes microscopiques de tissus organiques) afin de collecter des datas et de mettre au point le logiciel.

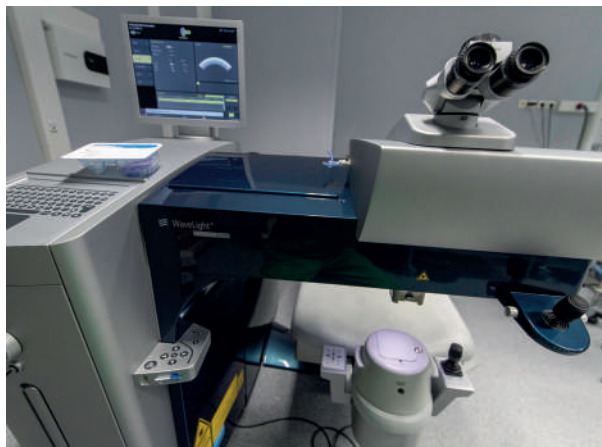
150 000 € ont été attribués à ce projet par le Département. Le dispositif devrait être opérationnel, d'ici 2 à 3 ans.

2- DÉVELOPPER UNE INTELLIGENCE ARTIFICIELLE CAPABLE DE DIAGNOSTIQUER LA STÉATOSE HÉPATIQUE CHEZ DES DONNEURS D'ORGANES

C'est l'un des projets innovants mené par une équipe du CHU de Nice : développer un outil capable de diagnostiquer la stéatose hépatique chez les donneurs d'organes, une maladie qui se caractérise par un excès de graisses dans le foie. Actuellement, le chirurgien doit se rendre directement auprès du donneur, parfois à l'autre bout de la France, pour analyser le foie et s'assurer qu'il est transplantable. Grâce au système développé par le CHU, le déplacement ne sera plus nécessaire. Un technicien pourra réaliser sur place un prélèvement et envoyer les images capturées,

via une application smartphone préalablement développée, vers un algorithme d'Intelligence Artificielle qui procédera à l'analyse. A la clé : un gain de temps considérable et une aide précieuse au diagnostic.

46 000 € ont été attribués au CHU par le Département pour ce projet qui sera lancé début 2020, en collaboration avec l'INRIA de Nice-Sophia Antipolis et le Centre Antoine Lacassagne de Nice. Le dispositif devrait être opérationnel, d'ici 3 ans.



Le laser Femtoseconde au CHU d'Antibes

3- UN ROBOT POUR RÉÉDUIRE LA MAIN

Porté par le Centre de Santé polyvalent Rossetti spécialisé handicap PEP 06 à Nice, le projet GLOREHA® vise à l'acquisition d'un dispositif innovant de rééducation de la main et du membre supérieur. A l'aide de l'Intelligence Artificielle, un gant robotisé, doté de capteurs, accompagne le patient en situation de handicap moteur dans tous ses mouvements. Ce système créé par une société italienne permet une rééducation intensive et ludique à la fois, combinant des exercices cognitifs, des jeux interactifs et une stimulation proprioceptive.

50 000 € ont été versés par le Département pour acquérir l'équipement. Les premiers patients, des enfants essentiellement, devraient être traités courant 2020.



© GLOREHA

Découvrez tous les lauréats de la 11^e édition
de l'appel à projets santé sur :
www.departement06.fr

A quoi sert l'appel à projet Innovation/Santé ?

L'appel à projet départemental en matière de santé permet de doter les établissements des Alpes-Maritimes d'équipements et de technologies innovantes et de soutenir les travaux de recherche dans les domaines de la lutte contre le cancer, la maladie d'Alzheimer, le handicap, la prévention de la perte d'autonomie, et aussi l'« e-santé » et l'environnement. Depuis 2006, plus de 223 projets ont été soutenus soit plus de 30 M d'€.

Des exemples de réalisations qui ont permis de faire avancer la recherche :

- **En 2009, le Synchrocyclotron au Centre Lacassagne**, pour le traitement des métastases cancéreuses oculaires, qui entre dans le club des 30 centres mondiaux de protonthérapie (2 en France à l'Institut Curie et à Nice). Il a permis de doubler le nombre de patients par an et de traiter ce type de cancer même chez l'enfant.
- **En 2010, le laser « Femtoseconde »** permettant des découpes avancées pour la greffe de cornée – au CHU d'Antibes Juan-les-Pins. Avec 100 à 150 greffes par an, ce Centre hospitalier est l'un des centres français de référence pour cette intervention de réhabilitation visuelle.
- **En 2012, le tapis de marche « GAITRite »** développé au Centre de Santé médical de l'IME Rossetti, pour la prévention des risques de chute et la perte d'autonomie, accompagné d'un système de réalité virtuelle pour la rééducation de l'équilibre et de la marche.
- **En 2018, la rééducation à la marche par un exosquelette d'assistance chez le patient neurologique** : acquisition du matériel « EKSO GT » par la clinique ORSAC Mont-fleuri (Grasse). Depuis Juin 2019, 12 patients ont bénéficié de plusieurs séances de marche. Ces patients sont très satisfaits de pouvoir retrouver la position debout, de faire des pas et de se réapproprier le schéma de la marche.

INTERVIEW DU PROFESSEUR ALAIN LIVARTOWSKI



© D.R.

Président du jury du 11^e Appel à projets santé/innovation, médecin oncologue, responsable des projets e-Santé et directeur des data à l'Institut Curie

« Nous sommes au début d'une révolution »

Comment l'Intelligence Artificielle peut-elle bénéficier à la santé ?

De multiples façons. Elle peut aider au diagnostic, à mieux cibler les traitements, à mieux organiser les soins, à amener de nouvelles hypothèses pour la recherche... Les retombées potentielles sont très vastes.

Quelles en sont les applications ?

Aujourd'hui, les retombées les plus importantes concernent la reconnaissance d'image, radiologique notamment, et la reconnaissance de signal. Mais cela ne fait que commencer. A court terme, l'Intelligence Artificielle va sûrement être très utile pour mieux détecter les images pathologiques en cardiologie et en cancérologie. Elle pourra dans un 2^e temps analyser ces images et au-delà, l'ensemble des informations multimodales (compte-rendus, analyses génomiques...). Il y aura toujours un médecin derrière.

Quelles sont les limites de l'intelligence artificielle ?

Nous sommes au début d'une révolution. Personne ne peut dire ce qu'il va se passer dans 5, 10 ou 30 ans. Pour cela, un projet éthique est fondamental. Comme tout progrès majeur, il faut être vigilant sans faire peur.



2020, priorité au GREEN Deal

En 2020, le Département des Alpes-Maritimes renforcera la place de la transition écologique au cœur de l'action départementale à travers 16 actions concrètes. Au-delà de ces premières actions, c'est un plan d'actions complet qui sera constitué pour la période 2020-2025 avec l'ambition d'un Département responsable, exemplaire, et engagé dans la transition écologique.

1 MANGER MIEUX ET ACCOMPAGNER LE DÉVELOPPEMENT DURABLE DANS LES COLLÈGES



Lutter contre le gaspillage alimentaire

Combattre le gaspillage alimentaire et économiser 300 tonnes de déchets alimentaires dans les 22 collèges expérimentaux.
Proposer au moins 50 % de produits labellisés, dont plus de 20 % en bio dès cette année.

2 SE RECONNECTER À LA NATURE ET PROTÉGER LES ESPACES NATURELS



Acquérir et protéger les espaces naturels pour préserver la biodiversité

Acquisition chaque année de 100 hectares supplémentaires, dont 100 dès 2020, dans le cadre de la politique des Parcs Naturels Départementaux.

3 UN ENVIRONNEMENT PLUS SAIN : ENCOURAGER DE NOUVELLES PRATIQUES



Soutenir l'agriculture locale et éco-responsable

Encourager le « 0 pesticide »

4 RÉDUIRE LES DÉPENSES ÉNERGÉTIQUES



Un grand programme de rénovation énergétique des bâtiments départementaux intégrera l'ensemble des collèges pour un investissement total de 31 millions d'euros sur 10 ans.

5 PROPOSER UNE OFFRE ALTERNATIVE À LA VOITURE



Augmenter l'offre de mobilité douce

-> 3 itinéraires prioritaires de pistes cyclables dont les travaux seront réalisés en 2020 :

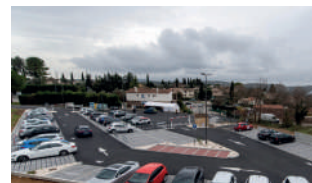
- la piste littorale entre Menton et Théoule-sur-Mer dite EuroVélo8
- la Route des Balcons d'Azur entre Gattières et Châteaufort-de-Grasse
- Et le réseau de la Technopole de Sophia Antipolis où 20 km de pistes cyclables supplémentaires seront créées en 2020

-> Des nouvelles infrastructures seront installées à proximité des collèges pour favoriser les déplacements à mobilité douce des collégiens.



Multiplier les sites de covoiturage :

-> Une nouvelle aire de covoiturage à Peymeinade a été inaugurée en décembre 2019.
-> 100 nouvelles places de covoiturage seront réalisées en 2020 sur le réseau routier départemental.





GREEN
Deal
06

**CHAQUE ANNÉE LE DÉPARTEMENT INVESTIT
12 MILLIONS D'EUROS
DANS LA PROTECTION
DE NOTRE ENVIRONNEMENT**

RETROUVEZ TOUTES LES ACTIONS GREEN DEAL SUR : WWW.DEPARTEMENT06.FR

Adoptez la GREEN Deal attitude

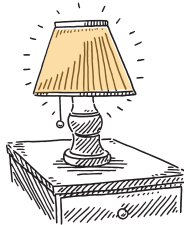
Engagé dans le GREEN Deal, le Département vous propose de découvrir 3 éco-gestes simples et faciles à mettre en pratique chaque mois mais qui ont, chacun, une incidence favorable sur notre empreinte écologique.

JANVIER

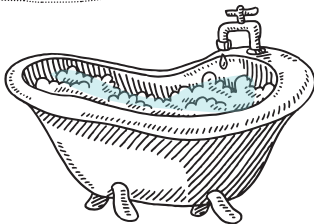
UNE IDÉE LUMINEUSE !

Pensez à éteindre la lumière dans les pièces inoccupées.

30 minutes d'éclairage inutile par jour équivalent à 5 jours d'éclairage en continu au bout d'un an.



FÉVRIER



SOUS LA DOUCHE

Prendre un bain, c'est utiliser en moyenne 250 litres d'eau. Préférez la douche au bain vous permettra de diviser au minimum par 3 votre consommation d'eau.

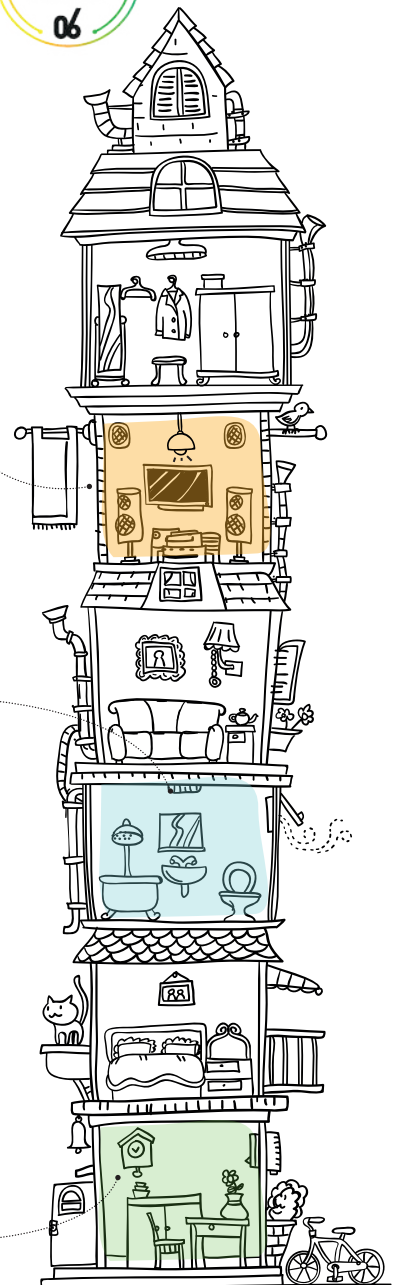
Le + : installez un pommeau économique (5 à 7 L / minute)

MARS

VOUS CUISINEZ ?

Préférez les produits locaux et de saison

Un fruit importé par avion hors saison, consomme pour son transport 10 à 20 fois plus de pétrole que le même fruit produit localement en saison.



Oui, les Alpes-Maritimes sont une terre d'agriculture

Olives, légumes de pays, fleurs, vins de Bellet... dans un département rural à 90 %, l'agriculture est un élément important de l'économie locale. Un secteur que soutient vigoureusement le Département des Alpes-Maritimes.

Un soutien sans faille aux agriculteurs

C'est l'une des priorités du Département des Alpes-Maritimes : favoriser un tissu agricole dense, compétitif et innovant par des actions et des financements. Le Département a mis en place, dès 2006, une politique ambitieuse d'aide à l'investissement et la modernisation des exploitations (AIME). Grâce à ce dispositif, les agriculteurs bénéficient d'une majoration de 10 % du taux d'aide moyen, portant cette aide de 40 % à 50 % des investissements et à 60 % en zone de montagne. Il favorise aussi l'installation des jeunes agriculteurs, comme récemment à Levens et à Saint-Martin-du-Var, où 3 exploitations ont pu voir le jour sur des terrains départementaux.



© istock

Une aide conséquente

- Plus de 3,1 millions d'euros à l'agriculture dont 2 230 000 € de soutien aux investissements des exploitations agricoles
- 594 000 € pour soutenir les foires et les structures d'animation agricole
- 350 000 € de partenariats avec divers organismes agricoles



Les exploitations agricoles en chiffres

- **1675** exploitations dont 243 en bio
- **1032 ha** de cultures fruitières (dont 982 ha pour les olives)
- **320 ha** de culture maraîchère dont 93 ha en bio
- **78 ha** de viticulture dont 79% en bio et 51 ha en AOP

« 06 à Table ! » : un projet innovant



Lancée en 2017 par le Département, en partenariat avec la Chambre d'Agriculture des Alpes-Maritimes, la plateforme d'approvisionnement " 06 à Table ! " fournit les cantines des collèges du département en produits locaux, frais et de saison. 40 collèges et 50 agriculteurs locaux participent au dispositif.



Le Département bientôt au Salon International de l'Agriculture de Paris

Du 22 février au 2 mars 2020, le Département des Alpes-Maritimes s'installe au Salon International de l'Agriculture à Paris pour faire la promotion de l'agriculture locale. Tout au long de ces 10 jours, de nombreuses animations et démonstrations seront proposées au public autour des agrumes, des fleurs, de l'oléiculture, de l'agritourisme, du maraîchage, de l'élevage ou encore de l'apiculture maralpaine. Au programme : dégustation de pâte d'olive, de jus de fruits et de légumes frais, jeux pour les enfants, atelier de senteurs, exposition de photos, fabrication de fromage...

+ D'INFOS SUR

www.paca.chambres-agriculture.fr
www.departement06.fr/developpement-agricole-et-rural/

PLEIN CADRE



**MAISON DE
L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE**

SOPHIA ANTIPOLIS



Des routes sûres en hiver

Chaque année, le Département active son plan de viabilité hivernale pour assurer le bon fonctionnement du réseau routier et garantir la sécurité des usagers de la route.

UNE ORGANISATION MILLIMÉTRÉE

Tous les ans, du 15 novembre au 30 avril, le Département lance son plan de viabilité hivernale et met en œuvre d'importants moyens matériels et humains pour maintenir le bon fonctionnement de son réseau routier, en luttant contre les accumulations de neige et de verglas, en détectant et en réparant les dégradations des revêtements dues aux effets du gel. L'objectif est d'assurer la sécurité des véhicules et de leurs passagers.

1

Centre d'Information et de Gestion du Trafic (CIGT)



67 engins de déneigement et 41 saleuses



5 000 t de sel utilisées par saison



270 agents mobilisés

6

Subdivisions Départementales d'Aménagement (SDA)



1705 km de routes départementales



22 centres d'exploitation

SUR ROUTES ENNEIGÉES, PENSEZ À :



- 1 **Monter des pneus neige** pour une meilleure adhérence à la chaussée et un freinage facilité.
- 2 **Équiper vos pneus de chaînes à neige** : obligatoire pour l'accès à certaines stations.
- 3 **Réduire votre vitesse et augmenter les distances de sécurité** avec les autres véhicules.
- 4 **Allumer les feux de croisement.** Par temps de neige ou de brouillard, les feux de brouillard avant et arrière sont également autorisés.
- 5 **Laisser la priorité aux engins de salage**, vous bénéficierez d'une route plus facilement praticable.

ASSUREZ-VOUS DE L'ÉTAT DES ROUTES SUR : www.inforoutes06.fr



Investir pour sécuriser les routes du Haut Pays

En 2019, le Département a mené plusieurs grandes opérations dans le Haut Pays pour protéger le réseau routier et améliorer la sécurité des usagers :

- Sur la RD 28, entre Touët-sur-Var et Guillaumes, des travaux ont été menés pour sécuriser le Bas Cians contre les chutes de pierres et pour élargir une section étroite dans la zone du Lavandier.
- Sur la RD 29, entre Péone et Guillaumes, des travaux de confortement, de sécurisation, d'aménagement et de rénovation se poursuivent jusqu'en 2020.

Un Département solidaire auprès des sinistrés des intempéries

Au lendemain des terribles intempéries qui ont frappé les Alpes-Maritimes les 23, 24 novembre et 1^{er} décembre 2019, le Département des Alpes-Maritimes a exprimé sa solidarité en votant la mise en place d'aides financières exceptionnelles pour aider les particuliers, les collectivités et les acteurs économiques du département à se reconstruire.



Création d'un fonds d'**1,5 million d'euros d'aide d'urgence** pour les particuliers sinistrés.



Création d'un fonds d'**1,5 million d'euros** pour l'ensemble des acteurs économiques.



Création d'un fonds de **7 millions d'euros** pour les communes et EPIC.



Les équipes de Force 06 et de la Direction des routes mobilisées après les intempéries

Rencontre avec **Damien Girinaldi**, Responsable de territoire Levens/Pailon Force06 et **Thomas Hervy**, Technicien rivière SMIAGE

• **Quel a été votre niveau d'intervention ?**

D.G. : « Les cours d'eaux ont tout ravagé sur leur passage. On a désenclavé des maisons, elles avaient de l'eau jusqu'aux fenêtres, des bouts de bois, des tas de terre un peu partout ».

T.H. : « Dégager les axes, dégager les ruisseaux pour permettre l'intervention des secours et aider la population ».

• **Etiez-vous mieux préparés que lors des intempéries de 2015 ?**

D.G. : « Au vu des retours d'expériences que l'on a par rapport à 2015, on a su quand même adapter nos interventions et nos matériels. On a mis en place une équipe nautique qui peut intervenir dans les cours d'eaux ».

T.H. : « On était prêt, on était préparé à un évènement majeur avec une ampleur exceptionnelle. On avait pré-positionné des moyens avant, on avait préparé les équipes, on avait suivi l'évènement" »

• **Qu'aimez-vous dans votre métier ?**

D.G. : « On a ce côté opérationnel qui fait qu'à l'instant T, quand il se passe quelque chose on peut apporter notre aide aux habitants du Département ».

T.H. : « On gère du naturel, on gère de l'humain, c'est vivant ! ».

⊕ **D'INFOS SUR :**

departement06.fr/a-votre-service/solidarite-social

Un Département solidaire et inclusif



Jour après jour, le Département des Alpes-Maritimes multiplie les initiatives pour accompagner les personnes en situation de handicap et faciliter leur inclusion au quotidien.

LE SPORT POUR TOUS

Il existe deux dispositifs phares :

1. La pratique de l'Handi Ski

Elle permet aux personnes en situation de handicap de pratiquer le ski dans des conditions optimales. Pour dévaler les pistes, un pilote qualifié, bénévole ou professionnel, les accompagne. Au total, 14 tandem ski, un dual ski et deux karts ski sont gratuitement mis à disposition dans les stations d'Auron, Isola 2000, La Colmiane, Valberg et Gréolières-les-Neiges.



2. La pratique de l'Handi Voile :

Toute l'année le dispositif Handi Voile 06, destiné aux personnes en situation de handicap issues d'organismes et d'associations du département, permet de goûter aux plaisirs de la navigation. Chaque été, la tournée Handi Voile propose de s'initier à la voile et au kayak dans 9 communes du littoral (Antibes, Cagnes-sur-Mer, Cannes, Cap d'Ail, Mandelieu-la-Napoule, Nice, Roquebrune-Cap-Martin, Saint-Laurent-du-Var, Villeneuve-Loubet).



5000 personnes ont bénéficié du dispositif Handi Ski depuis 2001.



7000 personnes ont bénéficié du dispositif handi voile depuis 2006.

⊕ D'INFOS

www.departement06.fr/loisirs-sports/sport-et-handicap-2700.html



BON À SAVOIR

L'INSERTION PROFESSIONNELLE FAVORISÉE :

- Au sein de la Maison départementale des personnes handicapées (MDPH) des Alpes-Maritimes, un référent d'insertion professionnelle, en lien avec les partenaires de l'emploi et de la formation professionnelle, a pour mission d'accompagner, orienter et suivre les personnes en situation de handicap, tant dans le cadre d'un parcours professionnel en milieu ordinaire qu'en milieu protégé.
- L'association Handy Job06 informe et accompagne les bénéficiaires du RSA reconnus travailleurs handicapés sur le chemin de l'insertion professionnelle. En 2018, 200 bénéficiaires du RSA ont été suivis par cette association et 30 % ont eu une reprise d'activité suite à l'accompagnement. (www.handyjob06.fr).

UN TOURISME ADAPTÉ

Le label "Tourisme et handicap" identifie les établissements et sites touristiques accessibles à tous, qu'il s'agisse d'hébergements, de lieux de restauration, de musées, d'offices de tourisme, d'espaces d'activités sportives et de loisirs... Le label garantit une information fiable et aide au développement d'une offre touristique pour tous. 30 établissements sont actuellement labellisés dans les Alpes-Maritimes.

+ D'INFOS

www.departement06.fr/decouverte-touristique/tourisme-handicap



© istock

ACCOMPAGNER LES ENFANTS

Pour accompagner les enfants en situation de handicap et faciliter leur quotidien, le Département met en place plusieurs aides :

- aides à la scolarisation, grâce à un plan personnalisé de scolarisation ou de fourniture de matériel pédagogique,
- allocation d'éducation de l'enfant handicapé (AEEH),
- prestation de compensation du handicap (PCH),
- carte mobilité inclusion (CMI),
- accompagnement vers les établissements et services médico-sociaux,
- aide au transport scolaire....

+ D'INFOS

Maison Départementale des Personnes Handicapées
27, bd Paul Montel, 06200 NICE
Tél. : 0805 560 580 (numéro vert)
mdph.departement06.fr



Le Département des Alpes-Maritimes, simplifie votre quotidien et facilite vos démarches auprès de la collectivité

BIENTÔT VOTRE DEMANDE D'AIDE À LA MDPH* EN 1 CLIC !



* Maison départementale des personnes handicapées

NOS TALENTS D'ICI ET D'AILLEURS

Entrepreneur, chanteuse ou sportif... leur talent n'a pas de limite.

Julie Meunier

De mère contre le cancer

Julie Meunier a 27 ans lorsqu'on lui diagnostique un cancer du sein en 2015. Pour dissimuler la perte de ses cheveux provoquée par son traitement, elle imagine une alternative aux perruques inconfortables : un turban associé à une élégante frange synthétique. Le résultat est bluffant et lui vaut de nombreux compliments de la part de son entourage. Une fois guérie, elle décide de vendre ses prothèses capillaires. Grâce à un financement participatif, la jeune femme récolte 35 000 € et en juin 2017, Les Franjynes voient le jour. En deux ans, plusieurs milliers de ses créations, pour femmes et enfants, ont été vendues. Julie a ouvert un showroom à Nice. Très engagée, l'entrepreneuse reverse une partie de son chiffre d'affaires à la recherche contre le cancer. Son entreprise a obtenu le prix de l'Entrepreneur 2019 dans la catégorie Engagement sociétal région Sud-Est. Pour étoffer sa gamme, la Niçoise s'est lancée en 2019 dans le stylisme médical avec une collection de prêt-à-porter conçue pour aider les femmes atteintes de cancer à se sentir belles et mieux-vivre leur maladie. L'ambition de Julie aujourd'hui : développer les Franjynes à l'international.



© Les Franjynes

Raoul Parienti

Jamais à court d'idées

Il est multiple fois lauréat du Grand concours Lépine et un inventeur parmi les plus prolifiques en Europe. Visionnaire des temps modernes, Raoul Parienti a déposé plus de 150 brevets tout au long de sa carrière. Dès 1986, il imagine un système de voitures électriques en libre service, ou encore, le concept de téléphone portable. Trop avant-gardistes, ses idées sont aussitôt balayées d'un revers de la main par de potentiels financeurs. 30 ans plus tard, cet homme déterminé a réussi à imposer ses inventions. On lui doit le Pass Navigo ou le Freeway, un scooter pliable, ou encore, le SmartEyes qui permet la lecture vocale instantanée d'un texte imprimé. A la tête de la holding RPH, cet ancien professeur de mathématiques et son équipe continuent de plancher sur de nouvelles idées pour améliorer le quotidien. Sa dernière invention, réalisée en collaboration avec un ingénieur télécoms : le Zéro Standby Energy, un système électronique qui permet de couper le mode veille d'un appareil électrique, et donc sa consommation, et de l'allumer à distance. Les premières séries seront produites courant 2020. Si Raoul Parienti n'existait pas...



© Nice-Matin

Martine Micallef

Parfums d'exception

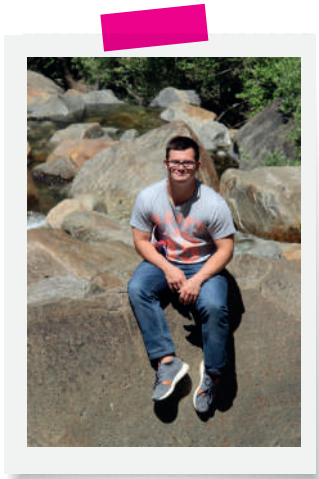
Martine Micallef est passionnée par la création olfactive. Avec son mari Geoffrey Nejman, elle a créé la maison M. Micallef en 1996 à Grasse, devenue en deux décennies une signature dans le monde de la haute parfumerie. Ses jus enivrants, vendus dans 75 pays et inspirés notamment de la culture orientale, sont élaborés à partir de techniques séculaires et de matières premières nobles et rares. Chaque fragrance peut contenir jusqu'à 200 ingrédients, et plusieurs mois sont souvent nécessaires pour trouver les accords parfaits. Les flacons sont conçus tels de véritables œuvres d'art, imaginés, décorés et signés à la main par Martine Micallef, et sertis de cristaux. Outre ses collections, la maison Micallef crée des parfums sur-mesure, portés notamment par les membres de familles royales ou les grands de ce monde. Elle élabore aussi des signatures olfactives exclusives pour des maisons de luxe et des hôtels prestigieux. Un véritable mariage entre le parfum et l'art.



© Studio Loïc Bisol

Jordan Minglis et Rafaël Dutay

Jamais sans le sport



© Nice-Matin

Jordan Minglis est étonnant. Ce jeune Niçois est un athlète au mental d'acier qui multiplie les performances sportives. Dernièrement, c'est dans les bassins qu'il a brillé. En mars 2019, le sportif a participé aux Special Olympics World Games à Abu Dhabi, des jeux olympiques dédiés au sport adapté. Le nageur faisait partie de la délégation française parrainée par Alain Bernard, et a décroché trois médailles, deux d'argent et une de bronze. Plusieurs compétitions régionales en ski, judo et natation sont déjà programmées sur son agenda au premier trimestre 2020. Des défis que Jordan s'apprête à relever avec, comme toujours, le sourire aux lèvres.



© D.R.

Dans l'eau, Rafaël Dutay est vraiment dans son élément. A 28 ans, le nageur niçois affiche un palmarès impressionnant. Il a intégré l'Equipe de France Natation Sport Adapté et enchaîne depuis les succès. En 2017, Rafaël décroche le titre de champion d'Europe DSISO (Down Syndrome International Swimming Organisation) en 50 mètres brasse. Un an plus tard, le voilà champion du monde à Truro au Canada. L'athlète de haut niveau, licencié du club Trinité Sport et de l'Olympic Nice Natation (ONN), est également rentré avec deux médailles d'argent en octobre dernier suite à sa participation aux Global Games de Brisbane, grands jeux mondiaux du sport adapté. Ambitieux et persévérant, il rêve aujourd'hui de jeux paralympiques.



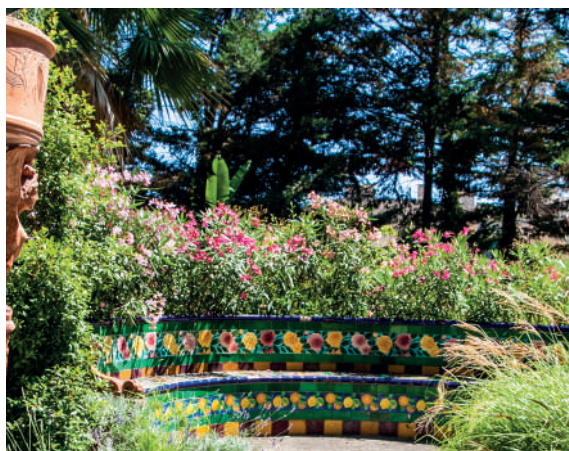
Le citron de Menton, l'or en pulpe

Avec sa peau jaune vif et sa saveur douce, le citron de Menton est réputé dans le monde entier. Découverte d'un fruit exceptionnel, célébré chaque année lors de la Fête du Citron.



6 SIÈCLES D'HISTOIRE

Au XV^e siècle, le citron fait son apparition à Menton. L'agrume conquiert peu à peu la population, déployant au fil des ans son jaune lumineux sur le territoire. Son véritable essor démarre au XVIII^e siècle, quand les Princes de Monaco décident de réglementer sa culture et son commerce. Réputé à travers le monde, le citron de Menton s'exporte alors jusqu'en Amérique et en Russie. Il devient la principale richesse économique de la cité méditerranéenne. Dans les années 1800, 80 000 citronniers s'épanouissent à Menton. En pleine apogée, l'agrume est recherché pour la saveur de son fruit, mais aussi pour son essence, vendue aux parfumeries grassoises, ou son bois, utilisé pour la fabrication de mobilier de luxe. Un lent déclin s'amorce à la fin du XIX^e siècle, mais depuis les années 90, le citron de Menton connaît une véritable renaissance, prisé plus que jamais des grands Chefs et des fins gourmets pour son goût unique.



Jardin Fontana Rosa, Menton

L'IGP, UNE RECONNAISSANCE EUROPÉENNE

Depuis 2015, le Citron de Menton bénéficie du label IGP, « Indication géographique protégée », attribué par l'Union Européenne et permettant de valoriser l'agrume et de garantir sa traçabilité. L'appellation IGP s'étend sur 5 communes : Menton, Roquebrune-Cap-Martin, Gorbio, Castellar et Sainte-Agnès. Pour cultiver le précieux fruit, les producteurs habilités sont soumis à un cahier des charges ultra-rigoureux. Les vergers de citronniers doivent se situer notamment à moins de 390 mètres d'altitude et à 7 km maximum du bord de mer à vol d'oiseau. Récoltés à la main, sans traitement chimique, les agrumes sont ensuite envoyés en station de conditionnement, où ils sont triés et calibrés, et seulement alors, estampillés Citron de Menton®.



Récolte de citrons, citronneraie La Casetta

PORTRAIT-ROBOT

Le citron de Menton s'épanouit sous un micro-climat exceptionnel, proche de la mer et protégé par un amphithéâtre montagneux. Il se distingue par sa forme elliptique, sa couleur jaune vif, son acidité douce et son absence d'amertume. Très juteux, l'agrume dégage un parfum aux notes de citronnelle. Son écorce est finement granulée et à forte teneur en huile essentielle. Son diamètre, lui, est compris entre 53 mm et 90 mm.



© D.R.

La Parole à...

Laurent Gannac, agrumiculteur mentonnais

« J'ai planté mes 150 premiers citronniers à Menton en 1991. Aujourd'hui, nous avons 450 arbres, dont 250 en production bio, le reste sont de jeunes arbres. Nous allons en planter encore 200 ou 300 cet hiver. L'objectif est d'avoir 1000 citronniers d'ici 3 ans. Grâce à l'IGP (Indication géographique protégée), cultiver du Citron de Menton devient possible et viable. Le label a permis de protéger et valoriser le citron. On peut rentabiliser les coûts de production. Le fruit est cueilli le matin, on le conditionne et on le fait partir l'après-midi. Le terroir qui fait notre citron est extrêmement contraignant. Les cultures sont en pente, l'accès est difficile. Ici tout se fait à la main et à dos d'homme. En contrepartie, on récolte un citron fabuleux, beaucoup moins acide que certains citrons ordinaires et sans amertume dans l'écorce. Un fruit que l'on peut déguster entier au couteau. Aujourd'hui, l'avenir du citron à Menton est plutôt radieux. »



LE CITRON DE MENTON EN BREF



**31 producteurs
habilités**



**20 hectares de vergers
habilités
sur le périmètre IGP**



**40 tonnes de fruits
produits par an**



**2500 plants
de citronniers**

LA FÊTE DU CITRON, CÔTÉ COULISSES

Chaque année, de mi-février à début mars, cette fête unique enchante le public et mobilise l'ensemble des agents municipaux et des employés de l'Office de Tourisme de Menton. Le thème est décidé un an à l'avance par le service événementiel de la Ville. Dès le mois de septembre, les premiers chars sont fabriqués dans les ateliers municipaux situés au sein d'anciens abattoirs dans la vallée du Fossan. Des heures durant, agents, techniciens et artisans peignent, habillent et travaillent dans le plus infime détail chaque élément. Les décors sont réalisés à partir du mois de novembre. Ces structures pouvant atteindre les 12 mètres de haut sont ensuite assemblées dans les jardins Biovès où elles seront exposées. Le fruitage lui démarre fin janvier et nécessite environ 140 tonnes d'agrumes. 400 personnes en tout sont recrutées pour la Fête du Citron, auxquels s'ajoutent 200 artistes, danseurs et musiciens animant l'événement.

87^e Fête du Citron®, « Les Fêtes du Monde » :
du 15 février au 3 mars 2020
www.feteducitron.com



Édition 2018, "Bollywood"



Édition 2019, "Des Mondes Fantastiques"

Née en 1934
20 jours de fête
240 000 spectateurs par an
Plus de 20 000 h de travail
10 chars et 13 scènes dans les jardins
140 tonnes d'agrumes
400 intervenants

Proclamation du Roi

IL ÉTAIT UNE FOIS

AUX HABITANTS

DE LA

Savoie et de Nice.

Un traité conclu le 24 mars établit que la réunion de la Savoie et de Nice à la France aura lieu avec l'adhésion des populations et la sanction du Parlement.

Quelque pénible qu'il me soit de me séparer des Provinces qui ont fait si longtemps partie des Etats de mes Ancêtres, et auxquelles tant de souvenirs me rattachent, j'ai dû considérer que les changements territoriaux, amenés par la guerre en Italie, justifiaient la demande que mon auguste allié l'Empereur NAPOLEON m'a adressé pour obtenir cette réunion. J'ai dû en

Annexion du Comté de Nice à la France : 160 ans d'histoire

les sacrifices qu'elle
ormé entre les deux
merce, la rapidité et
rtance et le nombre
fin que des grandes
en plus intimes et

En 2020, le Département des Alpes-Maritimes célèbre le 160^e anniversaire du rattachement du Comté de Nice à la France mais aussi et surtout ses 160 ans d'existence. Retour sur ce chapitre déterminant de l'histoire de notre territoire.

En 1860, le Comté de Nice devenait français. Un tournant majeur dans sa destinée, qui puise ses racines dans les aléas de l'Histoire. C'est au Moyen Âge que le Comté de Nice se coupe de la Provence pour rejoindre la Maison de Savoie. Réuni brièvement à la France sous Louis XIV, puis de 1793 à 1814, il est restitué au royaume de Piémont-Sardaigne à la chute de Napoléon Ier. Les gouvernements français continuent toutefois de convoiter ce territoire niché sur le versant occidental des Alpes, véritable frontière stratégique naturelle. L'opportunité de reprendre la région niçoise se présente le 21 juillet 1858. Ce jour-là, Camillo de Cavour, président du Conseil de Victor-Emmanuel II, roi de Piémont-Sardaigne, rencontre en secret Napoléon III à Plombières (Vosges). De cette entrevue de sept heures naît un accord : la France promet un appui militaire au royaume de Sardaigne dans sa lutte pour l'unité italienne contre l'Autriche, en échange de quoi, elle recevra Nice et la Savoie.



Victor-Emmanuel II, © Archives départementales des Alpes-Maritimes

UN « OUI » MASSIF

Le 24 mars 1860, la signature du Traité de Turin entérine cet accord de cession. La décision finale reste toutefois soumise à l'approbation populaire via un plébiscite. Pour s'assurer d'un vote favorable, Victor-Emmanuel II délègue ses sujets savoyards et niçois de leur serment de fidélité lors d'une proclamation le 1^{er} avril 1860, expliquant sa décision et les engageant à accepter de devenir français dans l'intérêt de la cause italienne. A Nice, des voix minoritaires, s'élèvent contre l'annexion, l'une des plus virulentes étant celle du député Giuseppe Garibaldi. La presse locale, elle, est divisée. Pour éviter que le climat ne dégénère, le plébiscite est avancé d'une semaine. Les 15 et 16 avril 1860, des cortèges de paysans, curés et syndics (maires) descendent des collines niçoises pour venir voter, accompagnés des femmes et des enfants. Le « oui » l'emporte avec une écrasante majorité. Sur 30 712 électeurs inscrits, 25 743 ont choisi le rattachement à la France, soit près de 84 %. Seuls 160 bulletins sont « contre » et 30 nuls. Giuseppe Garibaldi s'insurge, dénonce le résultat qu'il juge frauduleux, et démissionne quelques jours plus tard de son mandat de député.

Napoléon III, © Archives départementales des Alpes-Maritimes



© Archives départementales des Alpes-Maritimes

L'ACTE DE NAISSANCE DU DÉPARTEMENT DES ALPES-MARITIMES

Le 14 juin 1860, Nice devient officiellement française. La cérémonie de prise de possession se déroule dans le grand salon du Palais sarde, aujourd'hui Palais de la Préfecture. Au sommet du bâtiment, le drapeau de l'empire français flotte désormais à la place de celui des Etats de Savoie. Un nouveau territoire est créé dans la foulée : le département des Alpes-Maritimes, né le 23 juin 1860 et constitué des arrondissements de Nice, siège de la préfecture, Grasse et Puget-Théniers. Sous l'influence française, ce territoire de 4 000 km² à l'extrême sud-est du pays et comptant près de 187 000 habitants, va s'épanouir grâce à la construction de routes et l'inauguration de la ligne de chemin de fer Paris-Nice dès 1864. De grands travaux d'adduction d'eau et d'endiguement sont également menés, et de nombreux chantiers sont entrepris pour sortir le Haut Pays de son isolement. C'est la naissance de la Côte d'Azur - un terme inventé en 1887 par l'écrivain Stéphen Liégeard - avec l'essor du tourisme et l'arrivée de têtes couronnées et de riches hivernants européens, et aussi, dès le XX^e siècle, des plus grands artistes tels Renoir, Matisse ou Picasso. En 1947, les communes de Tende et de la Brigue, restées italiennes, intègrent le département des Alpes-Maritimes. Un acte symbolique pour l'ancien Comté de Nice. Avec ce dernier rattachement, il devenait français dans sa totalité.

Le Saviez-vous ? Les Alpes-Maritimes, un département singulier.

En 2020, la plupart des départements de France fêtent leurs 231 ans d'existence. Et pour cause, les départements ont été créés pendant la Révolution Française, par les députés de l'Assemblée constituante, le 22 décembre 1789. Créé le 23 juin 1860 suite au rattachement du Comté de Nice à la France et à la spécificité de son histoire, le département des Alpes-Maritimes fête quant à lui ses 160 ans.

21 juillet 1858 Le traité de Turin ratifie l'accord de cession de Nice à la France

15 et 16 avril 1860 Le Comté de Nice devient officiellement français

23 juin 1860 L'écrivain Stephen Liegeard invente le terme « Côte d'Azur »

1947

En échange de Nice et de la Savoie, la France promet de soutenir militairement l'unification italienne lors des accords secrets de Plombières

24 mars 1860

Près de 84 % électeurs niçois disent « oui » au rattachement

14 juin 1860

Le département des Alpes-Maritimes est créé

1887

Les communes italiennes de Tende et la Brigue sont rattachées aux Alpes-Maritimes

Mon agenda !

Musée des Merveilles, Tende

• **LE MUSÉE FAIT SON CARNAVAL !**

Dimanche 16 février à 14h30

Et si Carnaval était l'occasion pour s'amuser avec la mode des femmes et des hommes d'il y a 5000 ans ? Venez au musée vous habiller avec des peaux de bête, vous orner de bijoux en os ou en coquillage et vous équiper d'outils préhistoriques...



• **C'ÉTAIT « VIEUX » AVANT...**

Dimanche 15 mars à 14h30

Les greniers abandonnés ou les caves humides cachent des objets mystérieux qui ne servent plus à personne... Toutefois le musée cherche une nouvelle génération d'ethnologues capables de les étudier et de les interpréter ! Voulez-vous en faire partie ?

Animations S'aMusée destinées aux familles
(2 € par personne sur réservation) - (0)4.89.04.57.00

Cinéma Mercury,
place garibaldi, Nice



• **FESTIVAL CINÉMA
TÉLÉRAMA ENFANTS**

du 15 février au 1^{er} mars 2020

• **ATELIER DE CINÉMA**

du 17 février au 21 février 2020 à 14h
les enfants pourront expérimenter différentes techniques du cinéma d'animation en 2 et 3 dimensions.

• **CINÉ PARENTS-BÉBÉ**

Judi 30 Janvier 2020 à 14h
Chambre 212

Judi 27 Février 2020 à 14h
Donne-moi des ailes

Judi 26 Mars 2020 à 14h
La belle époque

Plus d'infos sur : mercury.departement06.fr

Espace culturel Lympia -
port de Nice



PIERRE SOULAGES

du 8 février au 19 avril

Durant cette période, des ateliers seront proposés afin de faire découvrir ou redécouvrir l'œuvre d'un artiste majeur, son univers et ses inspirations. Faire interagir différentes typologies de public à l'œuvre de Pierre Soulages et celles des artistes qui l'accompagnent dans cette exposition.

ATELIERS D'ARTS PLASTIQUES

- Baby Atelier - de 3 à 5 ans
- Enfant - de 6 à 12 ans
- Ados - de 13 à 18 ans

Pour tout renseignement, contacter l'Espace Lympia au 04.89.04.53.10
+ d'infos sur : galerielympia.departement06.fr



IDÉES SORTIES

À VOTRE AGENDA

LES RENDEZ-VOUS SPORTS

FÉVRIER

■ **ÉCHAPPÉE BLANCHE**
15 février - Boréon
Un évènement tout public
Retrouvez tous les renseignements sur : departement06.fr

■ **GRANFONDO**
29 mars - Nice
www.granfondo-alpesmaritimes.com

■ **LE TRAIL DES CANYONS DE L'ESTÉRON**,
29 mars - Sigale
Courses enfants et adultes
www.trailen06.com

MARS

■ **CHALLENGE DESCENTE VTT**
7 et 8 Mars - Blausasc
www.fcc-cd-06.fr

LES RENDEZ-VOUS CULTURE

MUSÉE DES ARTS ASIATIQUES

405 promenade des Anglais / Quartier Arénas-Nice
Tél. : 04 89 04 55 20

■ **DONGBA, DES PICTOGRAMMES NAXI À L'ART CONTEMPORAIN**,
du 15 décembre 2019 au 5 avril 2020

■ **PALACE PARADIS, OFFRANDE FUNÉRAIRES EN PAPIER DE TAIWAN**,
du 20 décembre 2019 au 19 mars 2020

■ **NOCTURNES SOUS LES LANTERNES**,
les samedis du 21 décembre 2019 au 22 février 2020 de 17h00 à 21h30
- visite libre de l'exposition
- atelier de création d'une lanterne de papier et de cartes de vœux en papier découpé de 17h30 à 19h30

■ **SENTIER DE L'ARTISTE IKURU KAWAJIMA**
du 12 février au 20 juillet 2020
Exposition Photographes en Asie

Retrouvez toutes les activités autour des expositions sur maa.departement06.fr



■ **ESPACE CULTUREL LYMPIA, PORT DE NICE**
du jeudi au dimanche 10h30 - 17h
mercredi 14h00 - 17h00

■ **EXPOSITION « PIERRE SOULAGES »**
du 8 février au 19 avril
ATELIER ADULTES
Plus d'infos au 04.89.04.53.10

■ **ESPACE LAURE ECARD**
50, bd Saint-Roch, Nice
Musique, théâtre, cabaret, conférences.
Découvrez la programmation du 1^{er} trimestre 2020 sur departement06.fr
Sur réservation



GROTTE DU LAZARET
SITE PRÉHISTORIQUE DU LAZARET

À la découverte de 70 000 ans de l'histoire ancienne de l'humanité.

Palace Paradis

OFFRANDES FUNÉRAIRES EN PAPIER DE TAIWAN

20 DÉC. 2019 >
19 MARS 2020

Exposition conçue et produite par le
★ MUSÉE DU QUAI BRANLY JACQUES CHIRAC



MUSÉE DES ARTS ASIATIQUES
MUSÉE DU DÉPARTEMENT DES ALPES-MARITIMES
405 PROMENADE DES ANGLAIS / QUARTIER ARÉNAS - 06200 NICE

NICE, LE 18 DÉCEMBRE 2019.

Lors de la dernière session du Conseil Départemental, nous avons exprimé notre solidarité aux victimes des graves intempéries de novembre et décembre et nos remerciements à tous ceux qui sont intervenus de façon rapide et efficace pour sauver des vies humaines, nettoyer et engager en urgence les premières réparations.

Nous avons également approuvé sans réserve les importantes mesures de solidarité et de soutiens financiers proposées.

Mais de tels événements ne pouvant plus être considérés comme exceptionnels, il y a lieu de se pencher sérieusement sur les causes aggravantes des dégâts causés par ces phénomènes climatiques.

En premier lieu, l'imperméabilisation des sols, qui résulte de l'urbanisation inconsidérée d'espaces qui étaient auparavant agricoles ou naturels.

Si nous ne voulons pas voir se multiplier les situations que nous venons de connaître, il est urgent de changer le mode de développement actuel bien trop fondé sur la course au profit

financier et trop peu sur le respect de la nature.

Nous ne perdons pas de vue, pour autant, qu'il convient de réparer tout ce qui peut l'être et de continuer à mettre en œuvre des aménagements destinés à atténuer les conséquences de telles catastrophes.

Outre les 10 Millions d'euros consacrés à la réparation des dégâts, le département aurait pu affecter 20 Millions d'euros aux aménagements à réaliser pour mieux se préserver de telles catastrophes. La majorité départementale a préféré s'en priver en diminuant la taxe sur le foncier bâti de 10% alors que son niveau est un des deux plus bas du pays. Tout ceci au nom du dogme libéral de remise en cause de l'impôt qui est le seul moyen d'organiser la solidarité à l'échelle du pays.

Francis TUJAGUE
Valérie TOMASINI

POUR LE GROUPE FRONT DE GAUCHE

PARLEZ-MOI DE LA PLUIE...

Les alertes inondations se succèdent, mettant en cause l'urbanisation.

Ce n'est (tout de même) cependant pas l'urbanisation qui fait tomber la pluie, mais bien les désordres climatiques.

Historiquement, il y a toujours eu des pluies de type méditerranéen, la différence c'est leur fréquence accrue, leur durée, et leur impact élargi.

La pluie méditerranéenne sature les sols, construits ou pas.

Ces vérités rétablies, il reste que l'urbanisation excessive n'arrange rien. Que faire ?

Nous héritons d'une situation combinée au dérèglement climatique.

Dire qu'il faut « raser » l'existant est assez saugrenu, il faut au contraire :

- Se préparer au risque, évidemment, c'est en cours, le SMIAGE est la réponse départementale avec de gros investissements en cours : digues entretien, aménagements, (Cf. smiage.fr).

- faire des constats : le département est traversé par deux

digues de fait : l'A8 et la voie ferrée, les franchissements des eaux de pluie sont par endroits nettement notamment celui de la Brague à Biot, qui a causé l'inondation de la plaine et la fermeture complète de l'autoroute pendant des heures jetant dans l'insécurité des milliers de personnes.

C'est aux entreprises concessionnaires qui exploitent ces équipements de recalibrer ces franchissements.

- Enfin prévoir : ne pas céder aux programmations parfois insensées comme le PLUM, les D.O. de certains schémas de cohérence...

C'est aux élus d'être au premier rang de l'élaboration des documents d'urbanisme et d'imposer aux bureaux d'études des cahiers des charges contraignants.

Marie-Louise GOURDON
Jean-Raymond VINCIGUERRA

POUR LE GROUPE SOCIALISTE ET ÉCOLOGISTE

TOUR
52^E
DES
ALPES-MARITIMES
GROUPE
ET DU VAR nice-matin

avec le soutien du



DÉPARTEMENT
DES ALPES-MARITIMES

06

21 > 22 > 23 février 2020



À vos fourneaux, avec Josyane E.

Le MAG' a décidé de mettre à l'honneur un(e) internaute dans la rubrique « A vos fourneaux ». Merci à tous pour votre participation en nombre et félicitations à Josyane E. qui nous présente, à l'approche de Mardi Gras, sa recette de ganses également appelées bugnes ou merveilles selon les régions. Une gourmandise qui ravira les papilles des petits gourmands et rappellera aux plus grands de tendres souvenirs d'enfance.

LES GANSES

PRÉPARATION :

1. Dans un saladier, mélangez les œufs, le beurre fondu, un zeste de citron, l'eau de fleur d'oranger, le lait et le sucre. Batta au fouet longuement.
2. Ajoutez la farine tamisée et la levure chimique.
3. Laissez reposer la pâte au réfrigérateur au moins 2 heures.
4. Divisez la boule de pâte et étalez les carrés de pâte à l'aide d'un rouleau à pâtisserie sur un plan de travail légèrement fariné.
5. Découpez les carrés en bande à l'aide d'une roulette et formez des nœuds.
6. Plongez les ganses une à une dans l'huile très chaude et laissez frire 1 min à 2 min environ de chaque côté.
7. Sortez les ganses au fur et à mesure et disposez-les sur un plat recouvert de papier absorbant.
8. Saupoudrez de sucre glace.

Il n'y a plus qu'à déguster !



4 / 6 personnes

INGRÉDIENTS :

3 œufs
100 g de beurre fondu
1 zeste de citron
4 cas d'eau de fleur d'oranger
2 cas de lait
80 g de sucre
350 g de farine
1 sachet de levure chimique
Sucre glace

#AVOSFOURNEAUX





SOULAGES

EXPOSITION - 8 FÉVRIER > 19 AVRIL 2020

ESPACE LYMPIA - PORT DE NICE - ENTRÉE LIBRE



LYMPIA
ESPACE CULTUREL
DÉPARTEMENTAL

2 QUAI ENTRECASTEAUX - 06300 NICE
04 89 04 53 10
DU JEUDI AU DIMANCHE : 10H30 - 17H00
MERCREDI : 14H00 - 17H00



DÉPARTEMENT06



@ALPESMARITIMES



DÉPARTEMENT06

CÔTE d'AZUR
FRANCE



DÉPARTEMENT
DES ALPES-MARITIMES | 06

Cet hiver, profitez des
**15 STATIONS
DE SKI**

MADE IN



AURON • BEUIL-LES-LAUNES • CAILLE • CASTÉRINO • ESTENC •
GRÉOLIÈRES-LES-NEIGES • ISOLA 2000 • L'AUDIBERGUE - LA MOULIÈRE
• LA COLMIANE • LE BORÉON • ROUBION • SAINT-DALMAS-LE-SELVAGE
• VAL PELENS • TURINI CAMP D'ARGENT • VALBERG